

Politique en matière de santé et de sécurité au travail

Chez PROTEMBAL, la prévention de la santé et la sécurité de nos salariés est notre priorité absolue. Notre politique vise à anticiper les risques professionnels, à promouvoir un environnement de travail sûr, et à assurer la santé de tous les employés.

Dans le secteur de l'emballage en bois, nous sommes confrontés à des risques spécifiques :

- blessures liées à la manipulation des machines
- chutes en hauteur
- maladies respiratoires liées à la poussière de bois
- troubles musculosquelettiques.

Pour cela, nous avons identifié les risques dans la zone de fabrication et de stockage, conformément aux recommandations de l'INRS :

- Accidents liés à l'usage de machines et des équipements
- Troubles musculosquelettiques
- Chutes

Mesures de Prévention

Pour répondre à ces enjeux, PROTEMBAL a mis en place des mesures de prévention sur son site de Saint Priest (69).

Conformité du DUERP

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est mis à jour annuellement par un référent sécurité externe. Il est porté à la connaissance et mis à disposition des salariés.

Le DUERP prévoit un protocole d'intervention en cas d'accident, doublé d'un affichage obligatoire et relayé par les représentants du CSE.

- | | | |
|---|---|-------------------------|
| • Biologique | • Formation, information du personnel | • Manutention mécanique |
| • Bruit | • Incendie, explosion | • Postures pénibles |
| • Chimique | • Instabilités | • Risques psychosociaux |
| • Circulation de véhicules | • Interventions d'entreprises extérieures | • Températures extrêmes |
| • Déplacements et travail de plain-pied | • Interventions sur sites extérieurs | • Travail en hauteur |
| • Eclairage | • Manutention manuelle | • Travail isolé |
| • Electricité | | • Travail sur écran |
| • Equipements de travail | | • Vibrations mécaniques |

Prévention des accidents liés à l'usage des machines et des outils

Nos salariés sont équipés de protection individuelle contre les nuisances sonores et de vêtement de travail EPI normés.

Chaque salarié est autorisé à l'usage de machines ou de matériel après leurs formations incluant la délivrance de consignes de précaution et d'autorisations. En conséquence, un salarié ne peut ni utiliser ni intervenir sur des machines ou des équipements situés dans la zone d'atelier sans formation obligatoire.

Nous veillons à :

- Équiper les machines et outils de protecteurs adaptés.
- Assurer la maintenance des équipements et machines de production et le contrôle des EPI.

Indicateurs de suivis :

- Part des machines mécanisés équipés d'un système de sécurité « stop » : 100%.
- Régularité de maintenance des machines : 1 fois par an.

D'autre part, un droit de retrait figure dans le règlement intérieur pour permettre à tous salariés d'arrêter une situation jugée grave portant atteinte à la santé et à la sécurité individuelle ou collective.

Prévention des troubles musculosquelettiques

Nos actions de prévention des TMS portent sur :

- La limitation des déplacements avec port de charge.
- Utilisation d'équipements de manutention adaptés et mécanisés.
- Sensibilisation au port de charges fractionnées.

Nous collaborons avec la Médecine du travail pour le suivi des TMS.

Prévention des chutes

Les postes de travail sont aménagés pour garantir la prévention des chutes.

Nos actions portent sur :

- Le balisage des zones non accessibles aux travailleurs piétons.
- Le rangement systématique des zones de travail et de stockage.
- L'équipement des plates-formes de travail sécurisées pour toute intervention en hauteur.
- L'équipement d'EPI adaptés aux zones de travail. Le port des EPI est strictement obligatoire et mentionné dans notre règlement intérieur.

Éléments de preuve :

- Budget annuel E.P.I
- Budget annuel maintenance, contrôle et entretien équipements et machines.

Indicateurs de performance	2023	2024
Budget annuel E.P.I tout confondu	14 000€	15 000€
Budget annuel Maintenance, entretiens et contrôle des machines, équipements et divers systèmes (climatisation, gaz, aspiration)	31 600€	34 900€

Prévention des risques respiratoires

Le secteur de l'emballage industriel est fortement soumis à des risques respiratoires liés à la poussière de bois qui émane du travail du bois.

Grâce à l'installation d'un dispositif d'aspiration centralisé de poussière sur les zones émettrices et lors des temps de nettoyage des zones, l'activité de PROTEMBAL est peu impactée par ces risques respiratoires. Notre équipement d'aspiration et les résultats des prélèvements annuels en matière de poussière de bois mené par un organisme externe démontre que le taux de poussière de bois est inférieur aux recommandations de santé.

Éléments de preuve :

Extrait du compte-rendu du contrôle annuel de l'exposition des opérateurs aux agents chimiques dans l'air.
 Edité le 29 novembre 2024 par IRH Ingénieur Conseil (54000 Nancy)

2.1. - Résultat du Contrôle Technique

2.1.1. - Diagnostic de respect ou dépassement de la VLEP

Le diagnostic de respect ou dépassement de la VLEP est couvert par l'accréditation.
 Le tableau suivant présente les conclusions de cette campagne de mesures par paramètre et par GEH :

GEH	PARAMETRE	VLEP	CAMPAGNE	TYPE DE CONTROLE	DIAGNOSTIC
GEH 1 - CAISSE	Poussière de bois	VME	CT	3ème campagne de l'évaluation initiale	Diagnostic de respect confirmé Contrôle périodique à prévoir au moins 1 fois par an
	Poussière de bois	VME	CT	Contrôle périodique, suivant une évaluation initiale longue (trois campagnes)	

Le prochain contrôle technique est donc à prévoir au plus tard en novembre 2025

Calcul de la valeur de U

Les résultats des campagnes de mesure sont rappelés et le U calculé par paramètre et par GEH est présenté dans le tableau suivant :

GEH concerné		1 CAISSE	
Composé		Poussière de bois	
VLEP (mg/m ³)		1,00	VME
Identification campagne de mesures	N° de mesure	Date de la mesure	Valeur d'exposition corrigée du FPA et pondérée (le cas échéant) (mg/m ³)
1 ^{ère} campagne	1	19/12/2023	0,28
	2	19/12/2023	0,32
	3	19/12/2023	<0,067
2 ^{ème} campagne	1	19/12/2023	0,26
	2	19/12/2023	0,11
	3	19/12/2023	0,11
3 ^{ème} campagne	1	13/11/2024	0,29
	2	13/11/2024	0,21
	3	13/11/2024	0,21
Contrôle technique périodique	1	13/11/2024	0,24
	2	13/11/2024	0,89
	3	13/11/2024	0,25
Valeur de U		2,01	
Valeur seuil		1,96	
Dépassement		Non	

Indicateur de suivis :

- Contrôle annuel de l'exposition des opérateurs à la poussière de bois : 1 fois par an.

Formations

- **Prévention des risques liés à l'activité physique et manutention manuelle (PRAP)** : le rappel des consignes est animé en interne de manière régulière par le responsable de l'atelier et par la référente qualité interne. Des fiches de formations, de précautions, de consignes et des certificats sont remises aux salariés de l'atelier de production. Le suivi concerne l'usage des équipements suivants :
 - Pistolets, couleures, agrafeuses.
 - Machines à bois
- **Gestes de premiers secours** : 5 employés possèdent le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, avec une formation de maintien des compétences tous les 24 mois, inscrite dans notre plan de formation Santé et Sécurité au Travail.
- **Formation défibrillateur** : 12 employés sont formés à l'utilisation des défibrillateurs.

Indicateurs de suivis :

- Nombre de salariés certifiés SST : 14% de la masse salariale
- Nombre de salariés formés au défibrillateur : 34% de la masse salariale

Indicateurs clés de suivis

PROTEMBAL pilote sa politique de Santé et Sécurité au Travail avec des indicateurs dédiés :

- Le nombre annuel d'accident du travail,
- Le taux de renouvellement des formations obligatoires,
- Le nombre de réunions de sensibilisation et de rappels aux procédures de sécurité

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Accident du travail	9	6	6
Renouvellement formations obligatoires	100%	100%	100%
Rappel des procédures de sécurité	-	-	-

Accidents du travail, selon le taux de fréquence et le taux de gravité

ANNEE	EFFECTIF	SOURCE	NBRE AT ARRETS	NBRE AT SS ARRET	NBRE J ARRETS	TAUX FREQUENCE	TAUX GRAVITE
2024	40	SILAE BILAN SOCIAL	6	0	36	82,92	0,50
2023	41	SILAE BILAN SOCIAL	6	0	222	92,10	3,41
2022	39	DAT MPB NET ENTREPRISE	9	0	264	144,73	4,25

A travers sa politique de santé et sécurité au travail, PROTEMBAL souhaite démontrer son engagement envers la sécurité de l'ensemble des collaborateurs.